

Le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE)

Commune de Stoumont - Juin 2019.

INTRODUCTION

Depuis le 19 juin 2008, la commune dispose d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA) et d'une coordination ATL (Accueil Temps Libre). Cette assemblée de 30 à 40 personnes (15 effectifs, 15 suppléants, 5 à 10 invités) a été renouvelée en mars 2013 et en janvier 2019. La commission (CCA) se réunit régulièrement depuis lors (environ 3 x par an) pour améliorer l'accueil des enfants durant leur temps libre.

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) élaboré par la CCA de Stoumont tente de répondre aux besoins des familles en matière d'accueil des enfants durant leur temps libre.

Le programme CLE est soumis à l'agrément de l'ONE, dans le cadre des décrets accueil temps libre (ATL) du 3/7/2003, centres de vacances (CV) du 17/5/99 et dans l'arrêté du 17/12/2003 fixant le code de qualité de l'ONE.

TABLE DES MATIERES

Partie 1 (pages 3 à 10)

- 1. Présentation de la commune**
- 2. Bilan des actions menées lors des 2 derniers programmes CLE**
- 3. Relevé des opérateurs de l'accueil selon l'Etat des Lieux de 2018**
- 4. Besoins d'accueil révélés par l'Etat des Lieux 2018**
- 5. Modalités de collaboration entre opérateurs de l'accueil**
- 6. Modalités d'information aux usagers (les enfants, les parents)**
- 7. Modalités de répartition des moyens communaux affectés au pr.CLE**
- 8. Participations financières des parents**
- 9. Objectifs pour les 5 prochaines années selon l'analyse des besoins**

Partie 2. Les opérateurs du programme CLE (pages 10 à 30)

- 1. Tableau de synthèse**

2. Pour chacun des opérateurs de l'accueil

- Les coordonnées détaillées
- Le projet d'accueil et le ROI (Annexes)
- Les lieux d'accueil
- Les activités d'accueil par lieu et par période
- Les qualifications du personnel
- Les taux d'encadrement
- Les participations financières des parents
- Les subventions perçues
- Les reconnaissances, agréments, autorisations
- La demande d'agrément ONE (éventuelle)

ANNEXES

1. Projet d'accueil des Stouminis (AES de Stoumont)

1.bis. Projet d'accueil centralisé du mercredi

2. ROI des Stouminis

3. Projet d'accueil de la plaine de vacances communale

4. ROI de la plaine de vacances communale

5. Déclaration de garde En Vol et Vous ?

6. Déclaration de garde Vivacook

PARTIE 1

1. Présentation de la commune

La commune de Stoumont s'étend sur 109km² au Sud de la Province de Liège. Elle présente une faible densité de population : 28,6 hab/km² (contre 287 hab/km² pour la Province de Liège) soit 3123 habitants au 1^{er} janvier 2019 dont **640 enfants** et jeunes de moins de 18 ans. La population est relativement stable, avec un faible taux de croissance (0,8%) (source Be.Stat)



La plupart des **321 enfants de 2 ½ à 12 ans** fréquentent 6 écoles primaires, dispersées sur 5 villages : l'école Saint Raphaël (44 enfants) et La Parenthèse (67) à **Stoumont**, l'école Sainte Thérèse (74) à **Chevron**, les 3 écoles communales de **Rahier** (50), de **La Gleize** (77) et de **Moulin du Ruy** (47). Notons que plus de 90 % des enfants de La Parenthèse (enseignement spécialisé) proviennent des communes voisines et qu'une cinquantaine d'enfants stoumontois fréquentent des écoles dans les communes voisines.

2. Bilan des actions menées lors des 2 derniers programmes CLE

Depuis 2008, Stoumont a réalisé 2 programmes CLE. Actions menées :

- L'accueil extrascolaire « les Stouminis », financé par la commune et agréé par l'ONE, a été installé dans les 6 écoles, sans distinction de réseau. Les enfants

de toutes les écoles sont donc accueillis tous les matins 1h avant l'école et tous les soirs jusqu'à 17h30. L'AES a reçu l'agrément ONE le 1^{er} avril 2014.



- Une équipe de 10-12 accueillantes a reçu la formation de base (100h) et continue de se former chaque année (minimum 10h /an).
- L'accueil du mercredi après-midi, centralisé dans une école communale grâce au transport des enfants en Stoumobile (minibus), offre des activités diversifiées par des animatrices formées, chaque mercredi, à tous les enfants de 2 ½ à 12 ans. Cet accueil a reçu l'agrément le 1^{er} avril 2014.
- Les plaines de vacances ont été professionnalisées (animatrices brevetées) et agréées par l'ONE. Quatre semaines sont organisées chaque été. Elles sont également agréées depuis le 1^{er} juillet 2012. L'agrément a été renouvelé en 2015 et en 2018.
- La coordination ATL assure le lien entre les différents opérateurs de l'accueil et entre ceux-ci et les utilisateurs (enfants et parents). Les opérateurs sont soit des clubs sportifs, soit des associations déclarées ou agréées (Le Fagotin) par l'ONE, soit des services reconnus par la CF (Bibliothèque, Centre culturel).
Diverses actions sont réalisées dans l'intérêt de tous : brochure des stages, publicité, journée Place aux enfants, recueil des demandes des parents et analyse des besoins, évaluations des actions... La commune soutient aussi les opérateurs d'accueil (ASBL, clubs sportifs) par un subside de 25€ par enfant et par stage et par la mise à disposition de locaux scolaires pour certains stages.

3. Relevé des opérateurs de l'accueil selon l'Etat des Lieux 2018

(Identité complète cf. PARTIE 2)

- Accueil Extra Scolaire communal
 1. Les Stouminis (accueil avant et après l'école)
- Accueil Temps Libre communal
 2. La plaine de vacances
 3. Les animations du mercredi après-midi
- Accueils associatifs et centres de vacances agréés ONE
 4. Le Fagotin (Ferme d'animation – Centre d'hébergement – Centre nature)
- Opérateurs d'accueil déclarés à l'ONE
 5. Arts-scène-lutrin ASBL (Arts de la scène - Théâtre)
 6. Vivacook (Ateliers culinaires)
 7. Bouge & Fun (Multisports)
 8. L'Autre Emoi (Hippothérapie)
 9. L'atelier Couture (Mademoiselle Cathy)
 10. L'agence PHILCA (Théâtre, Philippe Bonhomme)
 11. L'éveil et vous (Valérie Moës)
 12. En vol et vous ? (Laetitia Hérion)
- Clubs sportifs agréés par leur Fédération sportive
 13. Val de Lienne Poney-club (Equitation – Centre nature)
 14. FC Chevron (Football)
 15. Tennis Club Chevron (Tennis)
 16. Tennis Club La Gleize (Tennis)
- Services ou institutions reconnu(e)s par la communauté française
 17. Bibliothèque communale
 18. Centre Culturel Spa-Stoumont-Jalhay

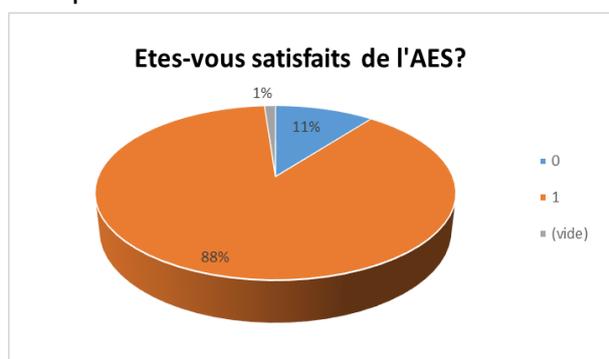
4. Besoins d'accueil révélés par l'Etat des Lieux 2018

4.1. Accueil extrascolaire (AES- Les Stouminis)

Toutes les implantations scolaires offrent un service d'accueil avant et après l'école.

L'horaire de l'AES est de 7h30 à 8h30 le matin et de 15h30 à 17h30 le soir, dans toutes les implantations, cependant suivant des demandes spécifiques de parents, chaque AES pourra ouvrir plus tôt (7h00) ou plus tard (18h00).

Un horaire souple est plus adapté à la situation de Stoumont qu'un horaire élargi et généralisé à toutes les écoles. Une ou deux accueillantes encadrent les enfants dans chaque école.



Les usagers sont satisfaits de l'accueil extrascolaire. Seulement 11% (contre 44% en 2007) ne sont pas entièrement satisfaits de la qualité de l'accueil (formation insuffisante de l'accueillante ou manque d'activités appréciées par les enfants).

Les besoins de formation sont récurrents pour certaines accueillantes.

Aucune remarque sur les horaires ou le coût de l'AES.

La PFP (participation financière des parents) devra être légèrement augmentée (0,75€/ ½ h après 16h00), tout en restant inférieur au maximum autorisé (4,35€/3h) par la circulaire ONE du 12/2/2019. (cf. projet d'accueil – Annexe 1).

4.2. Accueil du mercredi après-midi

Le mercredi, l'accueil est organisé dans toutes les écoles de 12h00 à 13h00 et jusqu'à 13h30 sur demande.

Ensuite, un accueil centralisé à l'école de La Gleize à partir de 13h00 permet à tous les enfants de passer un après-midi agréable, animé par nos animatrices brevetées. L'accueil des parents est prévu jusqu'à 17h30.



La PFP (participation financière des parents) est de 3€ pour les 2h d'animations.

Pour permettre à tous l'accès aux animations du mercredi, le service Stoumobile (minibus) prend en charge les enfants de leur école vers le lieu des animations. Ce service est gratuit.

Quinze à vingt enfants fréquentent régulièrement

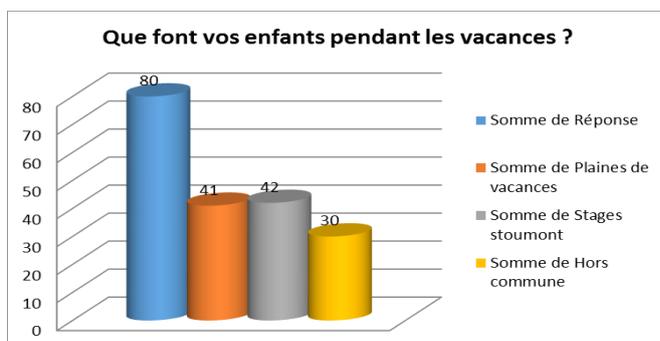
l'accueil du mercredi. Les parents qui ont besoin de ce service (moins de 10%) sont satisfaits même si certains préféreraient que l'accueil centralisé soit plus proche de chez eux (certains ont 15km à faire pour venir rechercher leur enfant).

D'autres activités extrascolaires existent aussi le mercredi ou le samedi à Stoumont : bibliothèque, ateliers d'éveil musical organisés par le Centre Culturel, équitation, tennis et football.

Mais beaucoup d'enfants vont dans les communes voisines pour leurs loisirs (sports, académies, mouvements de jeunesse,...) et les parents font le taxi très souvent dans notre commune rurale ! La mobilité reste problème pour beaucoup : pas de transport en commun, distances de 10 à 30 km en voiture pour rejoindre les lieux d'activités pour les enfants.

4.3. Accueil pendant les vacances

Les enfants de la commune fréquentent aussi bien la plaine de vacances (41/80

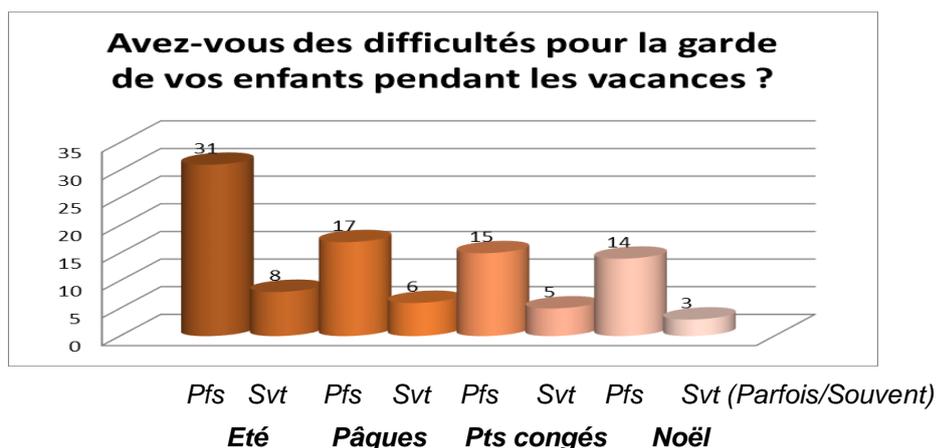


réponses au questionnaire) que des stages organisés dans notre commune (42/80) ou dans les communes voisines (30/80). En 2007, seulement 10% allaient à la plaine de vacances, 30% dans les stages à Stoumont et 44% dans des stages hors commune.

D'après les questionnaires 2017-18 remplis par 80 parents qui avaient inscrits leurs enfants à la plaine ou aux stages, les 3 premiers critères de choix d'un stage sont la proximité (69%), la qualité de l'accueil (66%) et le type d'activité (61%). Viennent ensuite, la réputation des animateurs, le coût, les horaires, la présence des copains, la publicité.

L'accessibilité aux stages (distances et prix) reste un problème pour certains parents qui doivent compter sur la famille pour l'accueil des enfants pendant les vacances.

Les besoins ne sont pas encore totalement satisfaits : 3 à 10% des parents ont encore *souvent* des difficultés pour la garde de leurs enfants pendant les vacances. Mais la demande de stages lors des petites vacances reste faible (moins de 20 inscrits par stage à Noël ou à Pâques)



L'offre de stages ne correspond pas toujours à la demande : la demande est forte pour les 3-6 ans et pour les ados qui ne trouvent pas, dans la commune, d'activités répondant à leur souhaits (sauf parfois dans les clubs sportifs).

La plaine de vacances communale répond à une demande de vacances accessible à tous et elle s'est adaptée à l'accueil des plus petits.

Les stages offrent des activités plus spécialisées (sport, art, nature, cuisine, aventure...) qui pourraient répondre à la demande des plus grands (adolescents et jeunes) mais le coût reste un frein, malgré le subside communal.

Une coordination étroite du service ATL avec les opérateurs existants (cf. liste des opérateurs Partie 1, point 3.) permettra d'offrir des stages de qualité, accessibles à tous les enfants de la commune, à partir de 3 ans et peut-être jusqu'à 18 ans

4.4. La qualité de l'accueil

En 2009, un cycle de formation de base a été organisé à Stoumont, pour toutes les personnes qui accueillent les enfants de 3 à 12 ans. Ensuite, les nouvelles accueillantes ont été intégrées à des cycles de formation de base organisés dans les communes voisines. Elles sont toutes formées dans les 2 ou 3 années qui suivent leur entrée en fonction.

Cette formation, reconnue par l'ONE, comprend 100h réparties en 9 modules qui abordent différents sujets en rapport avec l'accueil des enfants : le développement et les besoins de l'enfant, la communication, les repères et les limites, le projet éducatif...

Concernant le personnel des plaines, les animatrices suivent le cycle de formation leur donnant accès au brevet d'animateur (et de coordinateur de plaines pour l'une d'entre elles).

La ferme d'animation Le Fagotin et la plaine de vacances communale sont conformes au décret "Centre de vacances", respectent le code de qualité ONE et ont obtenu l'agrément centre de vacances à l'ONE.

Les autres clubs et asbl sont incités à se déclarer à l'ONE et sont sensibilisés au code de qualité.

5. Modalités de collaboration entre opérateurs

La commune de Stoumont étant très étendue, les distances entre les différents opérateurs sont importantes et il existait peu de collaboration entre eux.

Les 6 écoles fondamentales appartiennent à 3 réseaux différents (libre, communal, communautaire) et ne partageaient pas le même projet d'accueil.

Depuis la création d'un service ATL et de la CCA, la collaboration s'est installée entre les différents partenaires :

- Echanges d'informations lors des réunions de CCA : coordination de l'agenda d'activités et de stages et organisation d'une « journée des familles » pour faire connaître les activités.
- Réflexion sur la qualité de l'accueil (projet d'accueil et code de qualité) et l'accessibilité (le coût et les déplacements).
- Echanges d'informations lors de réunions d'accueillantes avec la coordinatrice ATL.
- Formation continue, commune pour les accueillant(e)s.
- Un seul projet d'accueil commun à l'accueil extrascolaire dans les 6 écoles.
- Les asbl et clubs qui le souhaitent, peuvent devenir opérateur ATL en introduisant leur demande à la CCA.
- Création de synergies entre 2 ou 3 opérateurs pour diversifier l'offre de stages ou pour développer de nouveaux projets (ex. projet jeunes)

6. Modalités d'information aux usagers

Il existe plusieurs médias transmettant de l'information en rapport avec l'Accueil temps libre dans la commune :

- L'agenda des manifestations (trimestriel)
- Le bulletin communal (semestriel)
- Le site Internet de la commune
- L'office du tourisme
- L'hebdomadaire local VLAN
- Une brochure ATL pour la période Carnaval et Pâques reprenant toutes les activités des opérateurs partenaires.
- Une brochure ATL vacances reprenant les dates des plaines et un descriptif de tous les stages organisés en été.
- Un planning des activités du mercredi après-midi (trimestriel), distribué directement aux élèves dans les écoles.

Cependant l'information reste encore parfois insuffisante. Les parents interrogés disent qu'ils ne sont pas assez informés des ressources de la commune.

La coordination ATL devra peut-être améliorer la communication via les réseaux sociaux .

7. Modalités de répartition des moyens publics (autres que ceux de la C.F.)

La commune verse un subside aux parents de 25€/an/enfant pour une semaine de 5 journées (de 9h à 16h au minimum) de stage effectué dans une asbl, participant au programme CLE et se conformant au code de qualité.

Une collaboration avec le CPAS permet aux familles moins favorisées d'avoir accès aux plaines de vacances communales et à certains stages.

Cependant, certains stages restent financièrement difficilement accessibles à tous.

Pour l'accueil extrascolaire dans les 6 écoles, la commune finance les salaires et les déplacements des accueillant(e)s sous contrat (CDD, échelle E1). La commune finance le matériel d'animation indispensable.

Pour les plaines de vacances, la commune finance les salaires des animateurs et du coordinateur .

Les salaires sont financés sur fonds propres avec l'aide de points APE, d'un subside « Emploi jeune » et un « Maribel ».

En contre-partie, les participations financières des parents, pour l'AES et les plaines de vacances, sont versées sur le compte de l'Administration communale.

Des subsides de la R.W. pour des animations nature sont attribués à certaines asbl (Centre Nature Fagotin, Val de Lienne).

Des subsides de l'ADEPS sont également octroyés aux clubs sportifs.

8. Participation financière des parents

- L'accueil extra scolaire est gratuit de 7h30 à 16h00. Une participation de 0,75€ par ½ h est demandée aux parents à partir de 16h (voir ROI - Annexe 2)
- Les ateliers du mercredi après-midi sont facturés 3€ pour les 2h d'atelier.
- La plaine de vacances communale reste accessible à tous pour 30€/semaine/enfant. L'inscription se fait, à l'avance, pour une semaine complète.
- Le service Stoumobile (minibus) est gratuit.

Le prix de la plupart des stages reste un frein malgré le subside communal de 25€/stage, octroyé pour l'inscription d'un enfant dans une asbl rentrant dans le programme CLE.

9. Objectifs pour les 5 prochaines années

- Accompagnement du suivi de la qualité : formation de base et formation continue pour les accueillant(e)s d'écoles et suivi des formations pour les animateurs de plaines de vacances.
- Coordination des 6 écoles pour l'accueil extrascolaire communal : réunions d'équipe pour les accueillantes, réflexions sur le projet pédagogique et les valeurs de l'AES.
- Adaptation de la participation financière des parents.
- Coordination des stages, séjours et plaines de vacances avec les opérateurs existants et soutien aux nouveaux opérateurs.
- Information globale aux opérateurs sur le code de qualité de l'ONE, les décrets Accueil Temps Libre (ATL), Ecole de Devoirs (EDD), Centres de vacances ...et soutien à l'élaboration des projets d'accueil avec chaque équipe éducative, dans chaque milieu d'accueil.
- Soutien communal à tous les opérateurs du programme CLE : ce soutien peut être un subside (voir plus haut), une aide logistique (prêt de locaux ou de matériel), un soutien moral ou une intervention du service ATL (information, contact, relais ...).
- Amélioration de la communication vers les parents : diffuser une brochure ATL pour la période Carnaval et Pâques + stages été, créer un répertoire de tous les lieux d'accueils d'enfants (sportif, culturel et artistique), améliorer et actualiser le site Internet et la page FB de la commune.
- Organisation de la « journée des familles » pour offrir plus de visibilité aux opérateurs et permettre aux parents et enfants de les découvrir.
- Mise en place d'un projet pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Partie 2.

1. Tableau de synthèse

Voir aussi TABLEAU EXCEL joint

Programme CLE 2019 – Stoumont (INS 63075)

N°	forme juridique	PO (nom et adresse)	Sorte d'activités	N°compte bancaire du PO.	lieu d'accueil (classés par PO)	horaire semaine (hors mercredi)	taux encadrement	horaire mercredi	taux encadrement mercredi	PPF	personnel d'accueil (nbre et titre)	Projet d'accueil joint	Inscription dans un processus de formation continue	Autre subvention	demande agrément
1	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	AES	091-0004496-63	Ecole communale Rahier, 77 4987 STOUMONT	7h30 - 8h30 et 15h30 - 17h30	1 pour 18	7h30 - 8h30 et 12h00 - 13h00	1 pour 18	0,75€ / 1/2h à partir de 16h	non qualifié : 1 accueillante	oui	oui	ONE	oui
1b	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	AES	091-0004496-63	Ecole communale de La Gleize rue de l'Eglise, 11 4987 STOUMONT	7h30 - 8h30 et 15h30 - 17h30	1 pour 18	7h30 - 8h30 et 12h00 - 13h00	1 pour 18	0,75€ / 1/2h à partir de 16h	non qualifié : 1 accueillante	oui	oui	ONE	oui
1c	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	AES	091-0004496-63	Ecole communale Moulin du Ruy, 32 4987 STOUMONT	7h30 - 8h30 et 15h30 - 17h30	1 pour 18	7h30 - 8h30 et 12h00 - 13h00	1 pour 18	0,75€ / 1/2h à partir de 16h	non qualifié : 1 accueillante	oui	oui	ONE	oui
1d	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	AES	091-0004496-63	Ecole rurale Sainte Thérèse Chevron, 35 4987 STOUMONT	7h30 - 8h30 et 15h30 - 17h30	1 pour 18	7h30 - 8h30 et 12h00 - 13h00	1 pour 18	0,75€ / 1/2h à partir de 16h	non qualifié : 1 accueillante	oui	oui	ONE	oui
1e	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	AES	091-0004496-63	Ecole primaire Saint Raphaël route de l'Ambliève, 88 4987 STOUMONT	7h30 - 8h30 et 15h30 - 17h30	1 pour 18	7h30 - 8h30 et 12h00 - 13h00	1 pour 18	0,75€ / 1/2h à partir de 16h	non qualifié : 1 accueillante	oui	oui	ONE	oui
1f	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	AES	091-0004496-63	Ecole La Parenthèse route de l'Ambliève, 24 4987 STOUMONT	7h30 - 8h30 et 15h30 - 17h30	1 pour 18	7h30 - 8h30 et 12h00 - 13h00	1 pour 18	0,75€ / 1/2h à partir de 16h	non qualifié : 1 accueillante	oui	oui	ONE	oui
2a	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	plaine de vacances	091-0004496-63	Ecole communale Rahier, 77 4987 STOUMONT	8h00 - 17h00	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	6 €/jour	1 coordinateur et 2 animatrices (au moins 1 brevetée)	oui	oui	ONE	non
2b	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	plaine de vacances	091-0004496-63	Ecole communale de La Gleize rue de l'Eglise, 11 4987 STOUMONT	8h00 - 17h00	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	6 €/jour	1 coordinateur et 2 animatrices (au moins 1 brevetée)	oui	oui	ONE	non
2c	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambliève, 41 4987 Stoumont	plaine de vacances	091-0004496-63	Ecole communale Moulin du Ruy, 32 4987 STOUMONT	8h00 - 17h00	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	6 €/jour	1 coordinateur et 2 animatrices (au moins 1 brevetée)	oui	oui	ONE	non

Programme CLE 2019 – Stoumont (INS 63075)

3	Commune	Commune de Stoumont route de l'Ambève, 41 4987 Stoumont	animations du mercredi	091-0004496-63	Ecole communale de La Gleize rue de l'Eglise, 11 4987 STOUMONT	13h00-17h30	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans	13h00 - 17h30	1 pour 10	0,75€ / 1/2h à partir de 13h	1 coordinateur et 1 animateur	oui	oui	ONE	oui
4	ASBL	Le Fagotin route de l'Ambève, 56 4987 STOUMONT	ferme d'animation		Le Fagotin route de l'Ambève, 56 4987 STOUMONT	en stage, 5j 8h00 - 17h00	1 pour 12 de + de 6 ans, 1 pour 8 de - de 6 ans			19€ / jour	3 coordinateurs et 10 animateurs brevetés	non	oui	RW, ONE	non
5	ASBL	Arts – scène – lutrin Ruy 37 4987 Stoumont	théâtre		Arts – scène – lutrin Ruy 37 4987 Stoumont	en stage, 5j de 9h à 16h	1 pour 10			17€ / j	1 comédienne et 1 animateur	non	non	commune	non
6	privé	Vivacook Moulin du Ruy 27 4987 Stoumont	ateliers culinaires		Vivacook Moulin du Ruy 27 4987 Stoumont	en stage, 5j de 9h à 16h	1 pour 10			19€ / j	1 professionnel Horeca	non	non	commune	non
7	ASBL	Bouge & Fun Hameau de Neuville 58 4970 Francorchamps	multisport	363-1039116-92	Ecoles communales	en stage, 5j de 9h à 16h	1 pour 10			stage entre 10 et 15€ / j	3 monitrices brevetées	non	non	commune	non
8	ASBL	L'autre émoi Moulin du Ruy, 84 4987 Stoumont	Hypothérapie	BE75 0016 4653 1651	Moulin du Ruy, 84 4987 Stoumont	en stage, 4j de 9h à 16h	1 pour 5			31€ / j	2 éducatrices A1 – hippothérapeutes	non	oui	commune	non
9	privé	Atelier Couture Bierny, 27 4987 Stoumont	couture		Bierny, 27 4987 Stoumont	13h00 - 18h00 ou 9h00-17h00	1 pour 5	13h00 - 17h00	1 pour 5	30 € / jour	1 couturière professionnelle	non	non	commune	non
10	SMART	Agence PHILCA Chevron, 30 4987 Stoumont	théâtre		Cercle Saint Paul - Chevron 37 - 4987 Stoumont	9h00 - 16h00	1 pour 10	14h00 - 16h00	1 pour 10	25 € / jour	1 comédien professionnel	non	non	commune	non
11	privé	Léveil et vous V. Moës Roanne, 16 4987 Stoumont	Bien-être		Roanne, 16 - 4987 Stoumont	9h00 - 16h00	1 pour 10			30 € / j	1 institutrice	non	non	commune	non
12	Smart	En Vol et Vous? L. Hérion Moulin du Ruy, 106 4987 Stoumont	Danse et bien- être		Ecoles communales	9h00 - 16h00	1 pour 10			30 € / j	1 animatrice	non	non	commune	
13	ASBL	Le Val de Lienne Neufmoulin, 27 4987 STOUMONT	poney-club	001-2742825-32	Le Val de Lienne, Neufmoulin, 27 - 4987 STOUMONT	en stage, 5j 8h00 - 17h00	1 pour 8 de + de 6ans	13h30-18h	1 pour 12	cours 12€ / h et stage 26€ / j	2 moniteurs ADEPS et 2 animateurs dont 1 breveté	non	oui	RW	non
14	ASBL	FC Chevron Habîmont, 13 4987 Stoumont	football		Complexe sportif d'Habîmont, Habîmont, 13 - 4987 STOUMONT	en stage, 5j de 9h00 à 16h00	1 pour 12 de + de 6 ans			stage 8€ / 1/2j	1 moniteur de foot	non	non	commune	non
15	ASBL	TC de Chevron Habîmont, 13 4987 STOUMONT	tennis		Complexe sportif d'Habîmont, Habîmont, 13 - 4987 STOUMONT	en stage, 5j de 9h à 12h et de 13h à 16h	1 pour 4	14h00 - 16h00	1 pour 4	cours 3€ / h et stage 15€ / 1/2j	2 moniteurs tennis	non	non	commune	non
16	ASBL	TC de la Gleize rue de l'Eglise, 23 4987 STOUMONT	tennis	340-1519356-83	TC de la Gleize rue de l'Eglise, 23 4987 STOUMONT	en stage, 5j de 8h à 17h	1 pour 12 de + de 6 ans	14h00 - 17h00	1 pour 4	stage 15€ / j	2 moniteurs tennis	non	non	commune	non
17	Commune	Bibliothèque communale route de l'Ambève 45 4987 Stoumont	autour du livre		Bâtiment communal	variable	1 pour 10	14h00 - 16h00	1 pour 10	gratuit	1 animateur	non	non	FWB, commune	non
18	ASBL	Centre Culturel Spa- Stoumont-Jalhay	musique- cinéma		Ecoles ou salles de village	variable	1 pour 10	14h00 - 16h00	1 pour 10		1 ou 2 animateurs	non	non	FWB, commune	non

2. Détails des opérateurs de l'accueil intégrant le programme CLE

- Accueil Extrascolaire communal AES
 1. Les Stouminis (accueil avant et après l'école)
- Accueil Temps Libre communal
 2. La plaine de vacances
 3. Les animations du mercredi après-midi
- Accueils associatifs et centres de vacances agréés ONE
 4. Le Fagotin (Ferme d'animation – Centre d'hébergement – Centre nature)
- Opérateurs d'accueil déclarés à l'ONE
 5. Arts-scène-lutrin ASBL (Arts de la scène - Théâtre)
 6. Vivacook (Ateliers culinaires)
 7. Bouge & Fun (Multisports)
 8. L'Autre Emoi (Hippothérapie)
 9. L'atelier Couture (Mademoiselle Cathy)
 10. L'agence PHILCA (Théâtre, Philippe Bonhomme)
 11. L'éveil et vous (Valérie Moës)
 12. En vol et vous ? (Laetitia Hérion)
- Clubs sportifs agréés par leur Fédération sportive
 13. Val de Lienne Poney-club (Equitation – Centre nature)
 14. FC Chevron (Football)
 15. Tennis Club Chevron (Tennis)
 16. Tennis Club La Gleize (Tennis)
- Services ou institutions reconnu(e)s par la communauté française
 17. Bibliothèque communale
 18. Centre Culturel Spa-Stoumont-Jalhay

Opérateur 1 : L'AES Les Stouminis

1. Coordonnées

Administration communale - route de l'Amblève, 41 - 4987 Stoumont - 080/292 650

Code INS de la commune : 63075

IBAN : BE40 0910 0044 9663

Coordinatrice ATL : Anne LEJEUNE 080/292 666 ou 0471/880 051

Echevin de l'enseignement : Tanguy WERA 080/292 650 ou 0497 26 87 71

2. Projet d'accueil et règlement d'ordre intérieur

Annexes 1 et 2 (modification du tarif et du ROI)

3. Lieux d'accueil

L'accueil se déroule dans les locaux scolaires des écoles fondamentales :

- Ecole communale de Rahier
Adresse : Rahier, 77 4987 Stoumont - 080/78 51 02
Directrice : Dominique SALMON - ec002294@adm.cfwb.be
- Ecole communale de La Gleize
Adresse : Rue de l'Eglise, 11 4987 Stoumont - 080/78 51 03
Directeur : Marc Mathieu – ec002295@adm.cfwb.be
- Ecole communale de Moulin du Ruy
Adresse : Moulin du Ruy, 32 – 4987 Stoumont - 080/78 51 04
Directrice : Yvette ORBAN - ec002296@adm.cfwb.be
- Ecole rurale Sainte Thérèse
Adresse : Chevron, 35 – 4987 Stoumont - 086/43 32 77
Directrice : Anicée DE MARI – stetheresechevron@hotmail.com
- Ecole libre Saint Raphaël
Adresse : Route de l'Amblève, 88 – 4987 Stoumont - 080/78 53 57
Directrice : Patricia CRUTZEN – crutzenpatricia@skynet.be
- Ecole La Parenthèse
Adresse : Route de l'Amblève, 24 – 4987 Stoumont - 080/78 54 42
Directeur : Michel WARLET – specialise.stoumont@gmail.com

4. Activités : Accueil extrascolaire communal

Les 6 garderies d'écoles sont regroupées en un seul opérateur communal qui organise l'accueil avant et après les heures de cours (de 7h30 à 17h30*), dans chaque implantation scolaire. (*possibilité d'étendre l'horaire selon les demandes des parents, cf. Annexe 1).

La commune met à disposition de chaque école un responsable de projet qui encadre les différentes "garderies" et qui se charge du suivi administratif et de l'équipe d'accueillant(e)s.

Les activités sont principalement soit des activités autonomes surveillées soit des activités encadrées (devoirs, bricolages, jeux, chants, lecture...) selon le choix des enfants.

5. Qualification du personnel

Les accueillant(e)s extrascolaires suivent des formations continues reconnues par l'ONE en plus de leur formation de base AES.

6. Taux d'encadrement

1 accueillant(e) pour 18 enfants, avec possibilité d'appel d'une 2^{ème} accueillant(e).
Le nombre d'enfants est variable d'une école à l'autre et diminue fortement après 17h.

7. Participation financière des parents

Gratuit jusqu'à 16h00.

À partir de 16h00, 0,75€ par ½ h.

Détail des cas particuliers : cf. projet d'accueil en Annexe 1.

8. Subventions perçues

La commune perçoit la participation financière des parents et le subside ONE, paie le salaire des accueillantes, et comble la différence entre ce que les parents paient et le coût réel de l'accueil. Deux accueillantes bénéficient d'un subside Maribel et Emploi Jeunes.

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Agréé et subsidié par l'ONE

10. Demande d'agrément ONE

Oui (renouvellement)

Opérateur 2 : Plaine de vacances communale

1. Coordonnées

Administration communale - route de l'Amblève, 41 - 4987 Stoumont - 080/292 650

Code INS de la commune : 63075

IBAN : BE40 0910 0044 9663

Coordinatrice ATL : Anne LEJEUNE 080/292 666 ou 0471/880 051

Echevin de l'enseignement : Tanguy WERA 080/292 650 ou 0497 26 87 71

2. Projet d'accueil et règlement d'ordre intérieur

Annexes 3 et 4

3. Lieux d'accueil

L'accueil se déroule dans les locaux scolaires des écoles fondamentales communales (cf. adresse complète p.13).

4. Activités : Plaine de vacances communale

Accueil et animations des enfants de 2 ½ à 12 ans, pendant 4 semaines des congés scolaires, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Accueil garderie à partir de 8h0 le matin et jusqu'à 17h00 le soir.

Les activités sont des ateliers encadrés (animations culturelles, nature, artistique, créative,...)

5. Qualification du personnel

1 coordinatrice de plaine, 3 animatrices dont minimum 1 brevetée.

6. Taux d'encadrement

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Le nombre d'enfants varie entre 30 et 40 enfants.

7. Participation financière des parents

30 € par semaine de plaine et par enfant (6€ / jour).

8. Subventions perçues

Les subventions CV sont perçues par la commune. La commune finance les salaires du personnel et le matériel d'animation et met une partie des locaux de l'école communale à la disposition de la plaine.

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Agréé en tant que centre de vacances depuis le 1^{er} juillet 2012 et subsidié par l'ONE

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 3 : Animations du mercredi après-midi

1. Coordonnées

Administration communale - route de l'Amblève, 41 - 4987 Stoumont - 080/292 650

Code INS de la commune : 63075

IBAN : BE40 0910 0044 9663

Coordinatrice ATL : Anne LEJEUNE 080/292 666 ou 0471/880 051

Echevin de l'enseignement : Tanguy WERA 080/292 650 ou 0497 26 87 71

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Annexes 1bis et 2 (dans le cadre de l'AES Les Stouminis)

3. Lieux d'accueil

L'accueil se déroule dans les locaux scolaires de l'école fondamentale de La Gleize (cf. adresse complète p.13).

4. Activités : Accueil extrascolaire communal

Animations pour les enfants de 3 à 12 ans, durant les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00.

Accueil des enfants à partir de 13h00 et jusqu'à 17h00 le soir.

Les activités sont des ateliers encadrés (animations culturelles, nature, artistique, créative,...) par des animatrices brevetées ou accueillantes.

5. Qualification du personnel

Accueillant(e)s et animatrices brevetées

6. Taux d'encadrement

2 animateurs pour maximum 20 enfants, répartis en 2 groupes d'âge.

7. Participation financière des parents

0,75€ par ½ h

8. Subventions perçues

La commune perçoit les subventions ONE. La commune finance les salaires du personnel et le matériel d'animation et met une partie des locaux de l'école communale à disposition.

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Subsidié par l'ONE en tant qu'AES , agrément le 1/4/2014 (modification le 1/9/2017)

10. Demande d'agrément ONE

Oui (renouvellement)

Opérateur 4 – Le Fagotin

Ferme d'animation – Centre d'hébergement – Centre nature

1. Coordonnées

Le Fagotin - Route de l'Amblève, 56 - 4987 Stoumont – 080/78 63 46 - info@fagotin.be

Directrice : Bernadette ABRAS - Roua, 10 - 4987 Stoumont - 080/78 63 46 ou 0473/33 89 84

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

L'accueil se déroule au Fagotin - Route de l'Amblève, 56 - 4987 Stoumont

4. Activités

➤ Stages à la ferme : la ferme d'animation est membre de la Fédération belge francophone des fermes d'animations.

➤ Des activités encadrées (animations ferme et nature, artistique, créative,...)

Stages de vacances en externat pour enfants de 3 à 15 ans ou en internat à partir de 6 ans. Pendant les grandes vacances (été) et les vacances de Pâques.

Pendant les vacances de Toussaint, de Noël, du Nouvel an et de Carnaval, le nombre de journées de stage est au choix. Les stages sont «à la carte» : 1 jour, 2 jours, 3, 4 ou 5 jours.

➤ Centre d'hébergement.

5. Qualification du personnel

3 coordinateurs, 10 animateurs brevetés

6. Taux d'encadrement

1 pour 8 enfants de – de 6 ans, 1 pour 12 de +de 6 ans

Nombre d'enfants variable de 12 à 60.

7. Participation financière des parents

Par semaine de stage en externat : 99€ et en internat : 244€

8. Subventions perçues

ONE, Région Wallonne, Commune, Province, fonds privés

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Centre de vacances agréé par l'ONE, Centre d'hébergement en tourisme social reconnu par le CGT de la RW, Centre Nature agréé par la Région Wallonne.

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 5 – Arts – scène - lutrin

Arts de la scène - Théâtre

1. Coordonnées

Arts – scène – lutrin asbl - Ruy 37 – 4987 Stoumont - arts-scene-lutrin@hotmail.com

Responsable de projet : Dominique HERMANS- 0478/370 879

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Arts – scène – lutrin asbl - Ruy 37 – 4987 Stoumont

4. Activités

Activités d'expression, d'improvisation et de théâtre (stages ou projets ponctuels pendant l'année)

5. Qualification du personnel

2 animateurs dont une animatrice comédienne

6. Taux d'encadrement

2 animateurs pour un groupe d'enfants variant de 8 à 16

7. Participation financière des parents

85 €/ 5 jours de stage

8. Subventions perçues

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde ONE

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 6 – Vivacook

Ateliers culinaires

1. Coordonnées

Vivacook – Moulin du Ruy 27 – 4987 Stoumont – info@vivacook.be

Responsable de projet : Jean Neyskens – 0489/565 757

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Moulin du Ruy 27 – 4987 Stoumont

4. Activités

Activités encadrées : ateliers culinaires

5. Qualification du personnel

1 professionnel du secteur

6. Taux d'encadrement

1 animateur pour 10 enfants

7. Participation financière des parents

99,9 € par stage de 5 jours, matière première pour la réalisation des plats comprise

8. Subventions perçues

Subside communal

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 7 – Bouge & Fun

Multi sports

1. Coordonnées

Bouge & Fun asbl - bougeandfun@gmail.com

Responsable de projet : Nadine Bertholet - rue du Brieux 32 - 4970 Francorchamps - 0474/744 766

Animatrices : Nadine Bertholet - Stoffels Justine (AESI éducation physique)

N° compte : 363-1039116-92

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

3. Lieux d'accueil

Dans les écoles primaires communales.

4. Activités

Activités encadrées multisports : psychomotricité et initiation sportive

5. Qualification du personnel

3 monitrices brevetées

6. Taux d'encadrement

De 1 à 3 animatrices pour des groupes allant de 12 à 30 enfants

7. Participation financière des parents

75 €/ 5 jours de stage (70 € pour 2è enfant)

8. Subventions perçues

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde ONE

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 8 – L'Autrémoi

L'hippothérapie autrement

1. Coordonnées

L'autrémoi ASBL www.lautre moi.org infolautre moi@gmail.com Moulin du Ruy, 84 – 4987 Stoumont

Responsable de projet : Julie Kuypers 0474 193 796

Animatrices : Julie Kuypers et Chantal Gordenne 0491 610 970

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Moulin du Ruy, 84.

4. Activités

Activités d'hippothérapie et stages d'intégration

5. Qualification du personnel

2 monitrices brevetées

6. Taux d'encadrement

Deux animatrices pour des groupes de moins de 12 enfants.

7. Participation financière des parents

125 €/ 4 jours de stage (externat)

8. Subventions perçues

APE

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde ONE du 1/2/2018

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 9 – Atelier Couture

Couture

1. Coordonnées

Mademoiselle Cathy – Bierny, 27 - 4987 Stoumont – 0494 13 31 94

Responsable de projet : Catherine Boulanger

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Bierny, 27 – 4987 Stoumont

4. Activités

Activités couture pour enfants de 7 à 15 ans

5. Qualification du personnel

1 couturière professionnelle

6. Taux d'encadrement

1 animateur pour 5 enfants

7. Participation financière des parents

30 €/ jour

8. Subventions perçues

Subside communal

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde ONE

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 10 – Agence Philca

Théâtre

1. Coordonnées

Agence Philca

Personne responsable : Philippe Bonhomme 0499 18 86 27

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Cercle Saint Paul et école Sainte Thérèse à Chevron, 33 – 4987 Stoumont

4. Activités

Animations et stages de théâtre

5. Qualification du personnel

2 animateurs professionnels des Arts de la scène.

6. Taux d'encadrement

2 personnes pour 10 à 15 enfants

7. Participation financière des parents

25 € /jour

8. Subventions perçues

Subside communal

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde ONE

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 11 – L'éveil et vous

De la Nature à l'énergie

1. Coordonnées

www.leveiletvous.be Roanne, 16 – 4987 Stoumont

Personne responsable : Valérie Moës 0471 57 22 71

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Roanne, 16 – 4987 Stoumont

4. Activités

Animations et stages d'éveil de soi et méditation

5. Qualification du personnel

1 institutrice primaire.

6. Taux d'encadrement

1 personne pour 5 à 10 enfants

7. Participation financière des parents

30 € /jour

8. Subventions perçues

Subside communal

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde ONE du 5 /3/2019

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 12 – En vol et vous ?

Danse et bien-être

1. Coordonnées

L'envol et vous ? Moulin du Ruy, 106 – 4987 Stoumont

Responsable de projet : Laëtitia Hérion 0485 07 56 24 laetitia.herion@hotmail.com

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

3. Lieux d'accueil

Ecoles communales de Moulin du Ruy et de La Gleize – 4987 Stoumont

4. Activités

Activités danses, chorégraphies et bien-être

5. Qualification du personnel

1 animatrice formée :

6. Taux d'encadrement

1 animateur pour 6 à 10 enfants

7. Participation financière des parents

30 € / jour de stage

8. Subventions perçues

Subside communal

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Déclaration de garde ONE

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 13 – Le Val de Lienne

Poney club – Centre nature

1. Coordonnées

Le Val de Lienne asbl - Neufmoulin, 27 - 4987 Stoumont

Président : Alain SCHOLS – Rochettes Grandes 16 – 6941 Izier – 0475/482 244

Monitrice responsable : Marie GIBERT – rue de l'Alignement 19 - 4032 Chênée – 0471/340 907

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieu d'accueil

Manège du Val de Lienne - Neufmoulin, 27 - 4987 Chevron – 086/36 76 70

4. Activités

- Stages de vacances pour enfants de 6 à 16 ans, 5 jours en externat avec des activités encadrées (animations nature, artistique, créative,...) et des activités sportives encadrées (équitation)
- Ateliers sportifs tout au long de l'année scolaire.

5. Qualification du personnel

2 moniteurs ADEPS, 2 animateurs dont 1 breveté

6. Taux d'encadrement

1 pour 8 enfants, nombre d'enfants variable de 10 à 16.

7. Participation financière des parents

135 €/ 5 jours de stage

12€/ heure d'équitation et cotisation annuelle de 35€

8. Subventions perçues

Région Wallonne (animations nature) et ADEPS (été sport)

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Centre équestre et Poney-club qualifié, agréé par la Fédération Equestre Wallonie-Bruxelles (reconnue par l'ADEPS), Centre nature agréé par la Région Wallonne.

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 14 - FC Chevron

Club sportif

1. Coordonnées

Football Club de Chevron asbl - Habiémont, 13 – 4987 – Stoumont - 086/45 53 36

Personne responsable : André Evrard – 0497/415 030 – evrard.andre@gmail.com

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Complexe sportif d'Habiémont - Habiémont, 13 - 4987 Chevron

4. Activités

- Accueil extrascolaire de type sportif : entraînements de football.

5. Qualification du personnel

5 animateurs bénévoles non qualifiés

6. Taux d'encadrement

1 animateur pour 4 ou 10 enfants

7. Participation financière des parents

8. Subventions perçues

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Football-club affilié à la Fédération de Football de la province de Liège

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 15 : TC Chevron

Club sportif

1. Coordonnées

Tennis-Club de Chevron asbl - Habiémont, 13 – 4987 – Stoumont - 086/455 336

Président :

Déléguée à la CCA : Vanessa Labruyère 0498 52 60 48

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

Complexe sportif d'Habiémont - Habiémont, 13 - 4987 CHEVRON

4. Activités

- Accueil extrascolaire de type sportif : entraînements du mercredi, 14 séances (avril, mai, août, septembre). Cours d'hiver le samedi à Tennissimo (Sprimont) : le samedi de 14 à 16h
- Stage d'initiation ADEPS, stages de 5 jours à Pâques et en juillet (tennis, balles, équitation)

5. Qualification du personnel

Régent en éducation physique, moniteurs et aide moniteur AFT

6. Taux d'encadrement

1 moniteur pour 4 enfants, nombre d'enfants variable de 16 à 40 suivant le type d'activité

7. Participation financière des parents

75€ pour une semaine de stage (demi-journée de 09h à 12h ou de 13h à 16h)

40€ pour 14 mercredis (1h/jour)

8. Subventions perçues

Commune

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

TC agréé par l'AFT (Association francophone de Tennis)

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 16 - TC La Gleize

Club sportif

1. Coordonnées

Tennis-Club de la Gleize asbl - place du Village de la Gleize - 4987 Stoumont – 0474/99 03 85

Président : Claudy Renard

Secrétaire : Jean-Luc Blaise - rue de l'Eglise, 23 - 4987 La Gleize - 0471/931 531

Responsables pédagogiques : Yannick Cornesse et Grégory Rondeux – gregrond@hotmail.com

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieux d'accueil

TC La Gleize - Place du Village - 4987 La Gleize

4. Activités

- Accueil extrascolaire de type sportif : tennis, entraînements de 1 h par semaine de mai à fin juin
- Stages sportifs pendant les congés scolaires (3 semaines), de 9h à 17h, activités sportives encadrées (tennis, multisport)

5. Qualification du personnel

1 moniteur qualifié+ 1 animateur (sans qualification)

6. Taux d'encadrement

1 pour 12 enfants, nombre d'enfants variable de 15 à 24

7. Participation financière des parents

75 €/ 5 jours de stage

8. Subventions perçues

Commune

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

TC agréé par l' AFT (Association francophone de Tennis)

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 17 – Bibliothèque communale

Contes et animations

1. Coordonnées

Réseau Amblève & Lienne - Bibliothèque communale - route de l'Amblève 45 – 4987 Stoumont - bibliotheque@stoumont.be

Responsable de projet : Nicole Bonmariage - 080/292 689

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

Répond aux exigences décrétales des Opérateurs directs (les Bibliothèques) publiées en 2009

3. Lieux d'accueil

Bâtiments communaux choisis suivant les besoins rencontrés (Ecoles, salle communale,...).

4. Activités

Animations autour du conte et de la lecture : ateliers de théâtre, d'écriture, d'expression orale et découverte d'histoires racontées.

5. Qualification du personnel

1 animateur + 1 ou 2 conteurs selon l'activité prévue et le nombre d'enfants

6. Taux d'encadrement

1 animateur pour 5 à 12 enfants

7. Participation financière des parents

Gratuit

8. Subventions perçues

Subvention fonctionnement accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Service de la Lecture publique.

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

Reconnaissance comme Opérateur direct en catégorie 3, obtenue le 1^{er} juillet 2012.

10. Demande d'agrément ONE

Non

Opérateur 18 – Centre Culturel Spa-Stoumont-Jalhay

Musique, cinéma,...

1. Coordonnées

Centre Culturel rue Servais, 8 – 4900 SPA 087 77 30 00 info@ccspa.be

Représentant à la CCA : Christophe Collard

2. Projet d'accueil et/ou règlement d'ordre intérieur

Non joint

3. Lieu d'accueil

Les écoles ou les salles communales, suivant l'activité.

4. Activités

Activités encadrées : initiation et perfectionnement musical, cinéclub pour enfants

5. Qualification du personnel

animateurs culturels

6. Taux d'encadrement

1 à 3 animateurs selon le nombre d'enfants

7. Participation financière des parents

8. Subventions perçues

9. Reconnaissances, agréments, autorisations

10. Demande d'agrément ONE

non

ANNEXES

1. Projet d'accueil des Stouminis (AES de Stoumont)
- 1.bis. Projet d'accueil centralisé du mercredi
2. ROI des Stouminis
3. Projet d'accueil de la plaine de vacances communale
4. ROI de la plaine de vacances communale
5. Déclaration de garde Arts-Scène-Lutrins
6. Déclaration de garde Vivacook
7. Déclaration de garde Bouge & Fun asbl
8. Déclaration de garde L'autre émoi asbl
9. Déclaration de garde L'atelier couture Mademoiselle Cathy
10. Déclaration de garde Agence Philca
11. Déclaration de garde L'envol et vous ?